



## CONDITIONS GENERALES

**Assurance** : tous les enfants inscrits aux activités d'B-HOCKEY sont assurés par B-HOCKEY (ou par l'ARBH s'ils sont affiliés à un club de hockey reconnu par l'ARBH) et restent sous la responsabilité de l'ASBL durant toute la durée des activités. Tous les joueurs indiquant appartenir à un club dans le formulaire d'inscription sont donc considérés comme affiliés à l'ARBH ou à la ligue francophone/flamande, et ne seront pas assurés par nos soins.

**Sortie** : une autorisation écrite des parents sera exigée si l'enfant mineur doit quitter les activités seul, et un bracelet de couleur sera remis à l'enfant, de manière à distinguer clairement s'il peut sortir ou non.

**Acompte** : Suite à de trop nombreuses défections au dernier moment l'an passé, nous sommes obligés de demander un paiement rapide, ou un acompte, dans les 10 jours suivant cette confirmation. 50% (ou 100%) du montant du stage sera réglé dans les 10 jours, sans quoi nous nous donnons le droit d'annuler l'inscription. B-HOCKEY se réserve le droit de refuser l'inscription d'un joueur (stage précédant non-payé, problème de discipline, non-participation à un stage auquel il s'était inscrit précédemment...)

**Remboursement** : uniquement sur présentation d'un certificat médical ou autre cas exceptionnel. Si l'enfant n'a pas de certificat médical, B-HOCKEY fournit un bon de stage au prorata du nombre de jours d'absence. Tout remboursement ne se fait qu'à partir de deux jours d'absence.

**Famille nombreuse** : Un jour de stage est offert à partir du troisième enfant d'un même ménage, deux jours sont offerts à partir du quatrième.

**Photo et/ou vidéo** : B-HOCKEY peut être amené à prendre des photographies ou des vidéos de vos enfants pendant les activités sportives et à les utiliser sur tous supports de communication sans limite de temps ou de lieu. Si vous ne souhaitez pas que votre enfant soit pris en photographie ou en vidéo au cours de ses activités, nous vous remercions de remettre une lettre indiquant votre refus le premier jour de l'activité.

**Perte et vol** : B-HOCKEY décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de détérioration d'objets personnels.



**Annulation :** B-HOCKEY se réserve le droit d'annuler une activité si les conditions d'organisation ne sont pas remplies (nombre de participants minimum, conditions climatiques,...). Si une activité devait être annulée pour une raison indépendante de notre volonté, elle serait remboursée ou remplacée par une activité qui sera, dans la mesure du possible, équivalente.

**Prix :** les prix ne sont pas susceptibles d'être modifiés. Nous nous réservons le droit d'interrompre le stage d'un enfant si le paiement ne nous est pas parvenu pour le deuxième jour du stage au plus tard.

B-HOCKEY se réserve le droit de changer de groupe ou d'activités un enfant qui ne serait pas dans la bonne catégorie d'âge ou qui ne parviendrait pas à "suivre" son groupe.